

Les syndicats ouvrent le débat sur l'allocation universelle

● La mise en place d'un revenu de base inconditionnel a toujours été un sujet tabou pour les syndicats.

● Mais tant à la CSC qu'à la FGTB, le dossier est désormais sur la table.

● La FEB n'en veut pas : trop cher, au moins 10 % du PIB.

Avec la précarité qui augmente, les militants s'intéressent au revenu de base

Le débat autour de l'instauration d'une allocation universelle, c'est-à-dire un revenu versé à chaque individu (adulte) par la collectivité et sans contrepartie, prend chaque jour un peu plus d'ampleur. Des intellectuels comme Philippe Defeyt (Institut pour un développement durable) ou Philippe Van Parijs (UCL) en sont d'ardents défenseurs depuis des années. D'autres la combattent avec vigueur, à l'instar de Mateo Alaluf (ULB), qui vient de cosigner un ouvrage très explicitement intitulé "Contre l'allocation universelle". A l'étranger, des expériences en la matière vont être menées. Dont une, à large échelle, en Finlande, dès 2017.

Le monde politique s'est lui aussi emparé de la thématique. Chez Ecolo, on pense réintroduire l'idée dans le programme du parti. Au PS, Paul Magnette a affirmé que l'allocation universelle allait "dans le sens de l'histoire", avant d'être rappelé à l'ordre par Elio Di Rupo et Laurette Onkelinx. Le SP.A John Crombez, lui, est favorable à un salaire de base pour les 18-23 ans. Au MR, c'est l'agitateur Georges-Louis Bouchez qui défend l'idée, dans une version différente. Car derrière le terme générique "allocation universelle" se cache une panoplie de projets très variables, plus ou moins révolutionnaires, de gauche comme de droite, et qui peuvent être vus comme un progrès ou comme une régression sociale, selon la hauteur du revenu et le sort réservé à la sécurité sociale.

CSC : une position d'ici les élections de 2018 ?

Quoi qu'il en soit, le sujet est devenu quasi incontournable. Et aujourd'hui, c'est au tour des syndicats d'ouvrir le débat. Cela ne signifie pas que la CSC ou la FGTB vont inscrire demain l'allocation universelle en haut de leurs revendications, loin de là. Mais désormais, dans les syndicats, on peut y réfléchir. Evolution remarquable, pour des orga-

nisations où ce sujet a longtemps été tabou, en raison de la menace qu'il fait peser sur la Sécu et sur le rôle que les syndicats y jouent.

A la CSC, la position officielle reste d'ailleurs celle définie lors du congrès de 2002 : "Parce qu'il n'offre pas de redistribution ou d'égalité des chances, nous sommes opposés à un revenu de base inconditionnel, surtout parce qu'ainsi on règle trop à la légère la question de l'emploi et du chômage."

A la demande de nombreux militants de terrain, le sujet va cependant être mis à l'ordre du jour du congrès de l'aile wallonne de la CSC, en mai prochain, confie Laurence Blesin, chef du service formation de la CSC : "Le but est de réfléchir à ce concept. Le monde du travail change, la demande existe pour une réduction du temps de travail, la sécurité d'emploi diminue, la précarité augmente, la pauvreté explose... Vu qu'il s'agit de sécurité sociale, ce n'est pas une matière régionale, mais la CSC wallonne va inviter la CSC nationale à se pencher sur ce thème."

"C'est un sujet qui vit dans la société, confirme François Reman, porte-parole de la CSC. Il faut que nous en débattions, pour avoir les idées claires sur le sujet et tenter de définir une position en vue du prochain congrès de la CSC nationale, en 2019, voire de notre mémorandum pour les législatives de 2018."

FGTB : le Setca y travaille...

A la FGTB, la réflexion est moins structurée, mais le débat est également lancé. Au Setca (le syndicat des employés, des techniciens et des cadres) de Charleroi, le thème s'est invité lors du congrès statutaire de novembre dernier. Dans son discours, le secrétaire général Rudy Pirquet y a plaidé, face à

des membres dubitatifs voire hostiles, pour un "revenu d'existence universel" qui s'élèverait à 1 100 ou 1 200 € par mois. Il s'agirait, argumente le syndicaliste socialiste, d'une réponse à la mutation du salariat et du

marché du travail, avec le développement de l'intérim, des contrats de courte durée liés à des projets, de la diminution des CDI...

Le financement d'un tel revenu serait assuré par le prélevement d'une taxe sur les transactions monétaires et financières. "On n'est encore qu'aux balbutiements de la réflexion mais nous allons lancer des groupes de travail à partir

de janvier", assure Rudy Pirquet, qui confie que le Setca de Liège a, pour sa part, voté une motion indiquant que l'allocation universelle était certes dangereuse mais pouvait engendrer une réflexion intéressante.

... mais la direction dit non

La direction centrale de la FGTB n'est pas de cet avis et a fait circuler en interne un argumentaire contre l'allocation universelle qui, "si elle peut sembler a priori attrayante", "constitue en fait plutôt une attaque contre notre modèle social". Selon la note signée par le président Rudy De Leeuw et le secrétaire général Marc Goblet, elle "impliquerait une mauvaise redistribution des moyens financiers disponibles pour la protection sociale, en octroyant une allocation entre autres à ceux qui n'en ont pas besoin, ce qui aurait pour conséquence que moins de moyens seraient disponibles pour ceux qui en ont réellement besoin."

On le voit, ce n'est pas demain que les syndicats réclameront l'instauration d'une allocation universelle. Mais l'idée s'est invitée à leur table. Et ils vont devoir en débattre.

Laurent Gérard

Au Setca de Charleroi, on imagine un revenu de 1100 ou 1200 euros par mois.

Repères

L'allocation universelle en bref

C'est quoi ? Selon la définition qu'en donnent Yannick Vanderborght et Philippe Van Parijs, auteurs d'un ouvrage sur le sujet, l'allocation universelle est un revenu versé par une communauté politique à tous ses membres, sur une base individuelle, sans contrôle des ressources ni exigence de contrepartie. Elle prend parfois d'autres noms : revenu d'existence, revenu de base...

C'est combien ? Le montant varie selon les projets portés par les uns et les autres : 500 euros par mois, 600 euros, 800 euros, 1000 euros, 1 200 euros...

Ça sert à quoi ? A garantir à chacun un niveau de vie décent; à permettre de réduire son temps de travail, de dégager du temps pour soi, sa famille, du bénévolat...

Et la Sécu, alors ? Dans certains projets, la mise en place d'une allocation universelle entraîne la disparition de la sécurité sociale. Dans d'autres, il la remplace partiellement (pensions, chômage...) tout en conservant certains pans (assurance-maladie, allocation pour handicapé).

Pour les employeurs, “c’est impayable et utopique”

La Fédération des entreprises de Belgique (FEB) n’a pas encore entériné de position officielle sur l’allocation universelle. Mais son chef économiste Edward Roosens a analysé les différentes propositions sur la table et, surtout, leur coût. Pour lui, c’est tout simplement “impayable”.

L’allocation universelle, c’est “utopique, explique-t-il. Cela coûte énormément d’argent. Si on verse 800 euros par mois à toute la population, on arrive à 107 milliards d’euros de dépenses par an, soit plus d’un quart du PIB de la Belgique. Si on se limite aux plus de 18 ans, ce qui est le scénario le plus répandu, le coût est de 85 milliards. C’est encore 20 % du PIB.”

Un trou de 43 milliards

La mise en place de l’allocation universelle génère cependant des économies, concède Edward Roosens : “On supprime certaines allocations sociales (chômage, prépensions, allocations familiales, CPAS, garantie de revenu aux personnes âgées...).

universelle aux seules personnes sans emploi. “Mais cela nuirait à la motivation des gens de travailler. Par exemple une femme de ménage, avec un faible revenu, va-t-elle encore vouloir travailler ? Ou bien si mon partenaire gagne bien sa vie ? Non, cela ne va pas inciter les gens à chercher un travail rémunéré.”

Le monstre du Loch Ness

On pourrait aussi réduire le montant versé. “Si le revenu est de 300 ou 400 euros, cela devient budgétairement plus acceptable, mais ce n’est plus social, car c’est un montant insuffisant.”

Bref, pour les employeurs, c’est “une fausse bonne idée, une utopie, un monstre du Loch Ness qui remonte de temps en temps à la surface. Chez nous, personne ne pense que c’est faisable. En outre, c’est dangereux pour l’économie, le marché du travail et le budget. Même socialement, c’est risqué, car les gens retirent aussi du bonheur de leur travail.”

L. G.

On peut réduire, disons de moitié, les pensions privées et publiques. Et on conserve un tiers des allocations de maladie-invalidité ou de maladies professionnelles. Mais même dans cette hypothèse drastique, on ne réalise qu’une économie de 42 milliards dans la Sécu. Il subsiste donc un trou de 43 milliards (85 – 42 = 43), ce qui représente quand même 10 % du PIB. Peut-on imaginer qu’on arrive à un déficit budgétaire de -13 % ? Plus personne ne voudra financer notre déficit public !”

Donc, pour la FEB, l’allocation universelle est impayable. “Et c’est assez compréhensible, reprend Edward Roosens, puisque 4,5 millions de Belges travaillent et vont recevoir une allocation universelle de 10 000 euros chaque année, sans en avoir vraiment besoin. On donnerait 45 milliards à des gens qui savent parfaitement s’entretenir eux-mêmes en travaillant.”

Le chef économiste admet que l’on peut moduler la proposition. On pourrait par exemple réserver l’allocation

**“On donnerait
45 milliards
d’euros à des gens
qui savent
parfaitement
s’entretenir
eux-mêmes
en travaillant.”**

EDWARD ROOSENS
Chief economist de la FEB.